

## **9237 - Le statut de la consommation de la caféine**

---

### **question**

La caféine est une matière considérée comme semi-alcaline issue de la même famille que la nicotine, la cocaïne, la morphine et le LSD. L'abus dans sa consommation peut provoquer l'anxiété, l'insomnie, la surexcitation et l'irrégularité des battements du cœur. Dès lors, est-il interdit aux musulmans de consommer de la caféine ?

### **la réponse favorite**

Il n'y a aucun doute

à propos du fait que tout ce qui est nocif est interdit (de consommation). Le vin est interdit parce qu'il perturbe l'esprit. Le tabac l'est également parce qu'il est nocif et provoque des maladies très répandues.

Il est bien connu qu'il

y a des boissons licites sans aucune nocivité telles le café et le thé. Ces boissons sont prises ordinairement sans aucun mal. On les consomme parfois pour se divertir. En plus, il existe d'autres bonnes boissons comme le lait et les jus appelés rafraîchissants. Mais la consommation de certaines de ces boissons, qui peuvent être nocives, relève du gaspillage.